

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EMBARGO JUSQU'AU 22 JANVIER 20 h.

La 31^e cérémonie des Namurois de l'année s'est déroulée au DELTA ce mercredi 22 janvier 2020. Elle a mis en valeur **douze personnalités** qui par leur engagement, leur action ou leurs travaux ont apporté une valeur importante à la société namuroise au cours de l'année écoulée.

Le jury des Namurois de l'année, constitué par la revue Confluent, est composé de personnalités namuroises bien au fait de la vie économique, sociale, culturelle de la province de Namur. Pour la troisième fois consécutive, il était présidé par Olivier Keuller, par ailleurs président du Forum financier.

Voici la liste des ses membres :

Philippe Baugnet, gérant de société

Suzanne Boonen-Moreau, présidente du Festival musical de Namur

Manuela Cadelli, juge au tribunal

Christophe Cherry, CEO d'Atradius

Carine Dechaux, directrice du Centre culturel de Rochefort

Annie Degen, enseignante ém. à IUNamur

Katharina Dulieu, médecin

Bernard Jehin, économiste er

Françoise Nahon-Delforge, indépendante er

Yves Poumay, professeur ordinaire de biologie

Stéphanie Salmin, pianiste

Hugues Storms, directeur de garage

Choisi après de nombreuses heures de délibération, les douze lauréats sont (par ordre de présentation) :

Adelaïde CHARLIER, catégorie "Engagement pour la planète », choisie pour son combat à la tête des "Jeunes pour le climat".

Gérard SEVRIN, catégorie Management, pour l'essor donné à la SA de construction Macors et le mécénat culturel qu'elle pratique.

Philippe BERGER, catégorie Rayonnement international, pour les distinctions obtenues dans les concours internationaux d'œnologie et, complémentirement, les nombreuses formations qu'il donne en Wallonie.

Guy VAN WAAS, catégorie Couronnement de carrière, pour son œuvre à la tête du groupe Les Agréments et la redécouverte du patrimoine musical wallon.

Jonathan DOUXFILS, catégorie Sciences, pour ses recherches dans le domaine de la trombose, qui lui a valu de nombreux prix internationaux.

Édouard Aubry, catégorie "Dans notre mémoire" (le Namurois décédé), pour son œuvre immense comme chirurgien dans les hôpitaux namurois.

Louis TOUSSAINT, catégorie Sport, pour les succès remportés en aviron dans les championnats paralympiques.

Bruno HESBOIS, catégorie Animation culturelle, pour le développement de la Compagnie Buissonnière et le spectacle *Brèche(s)* qu'il a monté sur la vie en prison.

Raphaële GREEN, catégorie Jeune Talent, pour les rôles de soliste qu'elle tient avec brio comme mezzo soprano dans des opéras prestigieux.

Lucas LEMAGE et le groupe GLAUQUE, catégorie création artistique, pour la qualité de ses compositions musicales et de ses prestations sur scène, largement diffusées sur Youtube.

Daniel CLOOTS, catégorie Coup de cœur, pour sa fromagerie qui met en valeur les produits du terroir.

Benoît DERENNE, catégorie Service à la société, pour la Fondation pour les générations futures qu'il a créée il y a 20 ans.

Après la proclamation, Denis Mathen, gouverneur de la Province de Namur, a prononcé le discours final dans lequel il a retracé avec humour les parcours des lauréats et exprimé ce qu'il a ressenti au contact de chacun d'eux.

La séance s'est prolongée par une réception au DELTA et, pour ceux qui le souhaitent par le grand Banquet des Namurois de l'année au Château de Namur

La manifestation des Namurois de l'année est une initiative de l'asbl La Vie Namuroise, éditrice de la revue Confluent, avec le patronage de la Province de Namur. Elle est soutenue par de nombreuses associations, institutions, entreprises de la province.

Pour tout renseignement

Pierre DULIEU

0496/86 53 37

pierre.dulieu@confluent.be